Document generated on 04/23/2024 6:18 a.m.

Cahiers québécois de démographie

Mesure des transferts linguistiques : faiblesses des données du recensement de 1971

Richard Joy

Volume 4, Number 1, 1975

URI: https://id.erudit.org/iderudit/305792ar
DOI: https://doi.org/10.7202/305792ar

See table of contents

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)
1705-1495 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Joy, R. (1975). Mesure des transferts linguistiques : faiblesses des données du recensement de 1971. *Cahiers québécois de démographie*, *4*(1), 1–9. https://doi.org/10.7202/305792ar

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1975

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Les Cahiers québécois de démographie
Vol. 4 - no. 1

Mesure des transferts linguistiques : faiblesses des données du recensement de 1971.

PAR

RICHARD JOY*

Depuis la parution des résultats du recensement de 1971, plusieurs efforts ont été faits dans le but d'établir le sens et l'importance des transferts linguistiques, en comparant les données sur la langue parlée à la maison avec celles portant sur la langue maternelle. L'étude la mieux connue est peut-être celle de Charles Castonguay, qui est allé jusqu'à faire de telles comparaisons pour chacune des 74 divisions québécoises du recensement. Il a, de plus, fait là-dessus des calculs mathématiques d'un raffinement très poussé.

Malheureusement, les données du dernier recensement ne possèdent pas le degré de précision nécessaire pour permettre l'utilisation d'une telle méthode, comme je me propose de le démontrer.

La Commission Laurendeau-Dunton a signalé dans son rapport que les données tirées de la question sur la langue maternelle telle qu'elle était posée en 1961, "retardaient d'une génération sur les faits". Le rapport demandait que l'on prévoit une question sur la langue principale de chaque Canadien.

* C. P. 2402 - Poste D, Ottawa

A Statistique Canada, malheureusement on n'était qu'à moitié convaincu de la valeur d'une telle question. Au dernier recensement on a posé à chaque personne la question traditionnelle sur la langue maternelle, mais on n'a posé qu'à un échantillon une nouvelle question qui se lisait comme suit: "Quelle est la langue employée le plus souvent à la maison par le répondant?".

Nous parlerons plus tard des erreurs attribuables à l'échantillonnage. Regardons, premièrement, la question elle-même et comparons-la avec la question recommandée par la Commission.

A première vue, il semble que les expressions "langue principale" et "langue employée le plus souvent à la maison" devraient avoir le même sens. A la réflexion, cependant, on se rend compte qu'une personne ne peut se servir d'une langue à la maison que s'il s'y trouve au moins une autre personne qui la comprenne. Dans tout foyer où hatitent des personnes dont les préférences vont à des langues différentes, au moins l'une de ces personnes doit déclarer au recenseur une "langue de la maison" qui n'est pas sa vrai langue principale. Les seules exceptions à cette règle se trouvent là où ceux qui cohabitent sont suffisamment bilingues pour que chacun puisse utiliser sa langue principale tout en étant compris de l'autre.

Lorsque deux personnes vivent ensemble et qu'une seule est bilingue, la langue parlée à la maison ne peut être que celle du partenaire unilingue, peu importe la langue préférée du bilingue. Mais, l'u-

sage de l'autre langue, dans de telles circonstances, n'est certainement pas une preuve que le bilingue a été assimilé à la langue de son partenaire unilingue. Il peut très bien arriver qu'il utilise sa langue maternelle partout ailleurs qu'au foyer et continue, ainsi, selon tous les critères qu'on applique normalement, d'appartenir à son groupe culturel d'origine. Dans la région d'Ottawa, que je connais assez bien, des exemples de ce phénomène ne manquent pas.

Pour les recensements futurs, espérons qu'une question plus nuancée sera posée. Une telle question peut proposer la langue parlée à la maison comme critère normal mais soulignera le fait que c'est la langue principale qu'on cherche, même si ce n'est pas celle que le répondant est obligé de parler auprès de ceux qui habitent avec lui.

Aucun chiffre n'existe pour nous permettre d'estimer combien de personnes vraiment anglophones sont obligées de parler le français à la maison, ou de francophones qui doivent y parler l'anglais. Certes, Statistique-Canada nous donne le nombre de personnes de chaque langue maternelle qui parlent l'autre langue officielle à la maison mais ces chiffres englobent à la fois ceux qui parlent encore leur première langue et ceux qui ont subi un véritable transfert linguistique.

Néanmoins, il y a dans les données du recensement un chiffre signalant que nous ne pouvons passer sous silence des prétendus transferts qui, en réalité, n'en sont pas. Selon le recensement, il y a au Canada 85,000 personnes de langue maternelle anglaise qui parlent,

à la maison, une autre langue que l'anglais et le français. Dans le milieu canadien, il est difficile de croire que tant d'anglophones puissent perdre leur langue en faveur d'une langue étrangère. L'importance du chiffre cité témoigne qu'il n'est aucunement question d'un vrai transfert linguistique chaque fois que quelqu'un déclare utiliser à la maison une autre langue que sa langue maternelle.

Après avoir trouvé autant de transferts fictifs de l'anglais vers les tierces-langues, on peut présumer qu'il y en a un nombre considérable parmi les prétendus transferts entre l'anglais et le français (dans les deux sens). S'il est vrai que dans les mariages exogames, le partenaire francophone est plus souvent bilingue que le partenaire anglophone, partout en dehors du Québec et même à Montréal, c'est le premier qui a été lésé par la faiblesse de la question sur la langue parlée à la maison. On peut donc postuler que l'importance des minorités francophones a été sous-estimée par le recensement de 1971, à cause de cette faiblesse.

Cette règle générale, valable pour la population adulte, soulève un grand point d'interrogation en ce qui concerne les jeunes. Les enfants de parents mixtes parlent, à la maison comme dans la rue, la langue de la majorité et le recensement a pu être juste. Mais comment recenser les enfants de deux parents francophones, qui parlent le français auprès de leurs parents mais l'anglais partout ailleurs? Il est possible que l'importance numérique de la jeunesse francophone ait été exagérée si on a recensé les jeunes selon la langue de leurs parents.

Malheureusement, les résultats sont assez difficiles d'interprétation, surtout quand on remarque, par exemple, qu'il y a à Edmonton seulement 610 personnes âgées de 0 à 4 ans qui parlent le français à la maison contre 870 de langue maternelle française. Un écart de 30 pour cent dans ce groupe d'âge est assez difficile à expliquer et rend douteuse toute comparaison entre les deux chiffres.

Passons maintenant aux conséquences malheureuses du système d'échantillonnage employé par Statistique Canada lors du dernier recensement. Il est quelque peu inquiétant de lire, dans le bulletin 1.3-5, l'avertissement suivant: "Les estimations de l'erreur quadratique moyenne des caractéristiques données dans ce bulletin n'étaient pas disponibles au moment de la publication". Mais il est encore plus décourageant de comparer les chiffres du bulletin 1.3-5 (langue parlée à la maison) avec ceux du bulletin 1.3-4 (langue maternelle), pour des données qui auraient dû avoir les mêmes valeurs dans les deux bulletins.

Pour ne citer qu'un seul exemple des erreurs trouvées, le bulletin 1.3-5 rapporte qu'il y a 553,605 femmes de régions rurales au Québec, chiffre bien au-dessous de celui du dénombrement officiel, soit 559,620 (voir le bulletin 1.3-4). En effet, pour tout le Canada, l'ordinateur qui a produit les chiffres du bulletin 1.3-5 a donné des populations de sexe féminin et des populations rurales inférieures aux dénombrements officiels.

Si la programmation de l'ordinateur a produit des erreurs aussi importantes dans des chiffres qui sont faciles à vérifier, quelle

confiance peut-on avoir dans les autres chiffres du bulletin 1.3-5? A quelle marge d'erreur doit-on s'attendre dans le cas des données sur la langue parlée à la maison?

Même au niveau provincial, donc, les données du bulletin 1.3-5 n'ont qu'une valeur douteuse, en ce qui concerne la distribution des langues parlées à la maison au Québec. On peut donc croire que toute analyse faite au niveau des divisions du recensement sera d'autant plus sensible aux faiblesses de ces données.

En essayant de pratiquer une analyse mathématique sur chacune des 74 divisions québécoises, on se heurte au fait que la majorité de ces divisions sont presque totalement francophones. Dans 44 divisions, ceux qui sont de langue maternelle anglaise représentent au moins de 5 pour cent de la population totale; il y a même 11 divisions où l'anglais est langue maternelle de moins de la moitié d'un pour cent de la population.

Dans ces divisions de faible présence anglophone, une petite erreur dans l'estimation des anglophones, erreur minime par rapport à la population totale, fausse quand même énormément le pourcentage des anglophones, sans pour autant changer sérieusement le pourcentage des francophones. De plus, même l'arrondissement aléatoire introduit une erreur assez significative, dans le pourcentage des anglophones, dans les divisions où ceux-ci sont peu nombreux (par exemple, dans les huit divisions où moins de 100 personnes parlent l'anglais à la maison). Il

faut donc se méfier d'une méthode qui compare les pourcentages de gain des deux langues.

Il faut dire que les données sur la langue parlée à la maison ne sont pas tout à fait dépourvues de valeur, en dépit de ces incertitudes attribuables à l'échantillonnage. En Alberta, par exemple, il y a 46,495 personnes de langue maternelle française et le bulletin 1.3-5 fait rapport de seulement 22,695 personnes qui parlent le français à la maison. Même si l'ordinateur a pu faire une erreur de plusieurs centaine dans le dernier chiffre, cela ne changerait pas grand chose. Que l'erreur soit dans un sens ou dans l'autre, les données montrent toujours le fait que la moitié des Albertains de langue maternelle française ne parlent plus cette langue à la maison.

Dans huit des provinces, l'écart entre langue maternelle française et langue française parlée à la maison est tellement élevé qu'on peut se servir des données du bulletin 1.3-5. Mais, il en est tout autrement en ce qui concerne la province de Québec et le nord du Nouveau-Brunswick, où l'écart caractéristique n'est que le centième de ce qu'on trouve dans d'autres provinces.

Parmi les cinq millions de Québécois de langue maternelle française, seulement 74,000 parlent l'anglais à la maison, y compris ceux qui restent véritablement francophones en dépit de la préférence linguistique de ceux avec qui ils cohabitent. Compte tenu des 49,000 personnes de langue maternelle anglaise qui parlent le français à la maison, la "perte" nette au Québec ne représente que la moitié d'un pour

cent de la population francophone (contre 49% dans l'ensemble des quatre provinces de l'Ouest).

Il faut aussi prendre conscience du fait que la présence de seulement quelques familles étrangères peut fausser toute la comparaison entre la langue maternelle et la langue parlée à la maison, dans ces divisions où le pourcentage d'Anglophones indigènes est bas. Par exemple, la base militaire de Bagotville est le lieu de recensement pour un nombre considérable de personnes venues du Canada anglais. Ces personnes sont de diverses langues maternelles (y compris le français) mais elles parlent l'anglais à la maison à Bagotville comme elles l'avaient déjà parlé à Toronto ou Vancouver ou Halifax. Cette enclave d'anglophones fausse totalement les conclusions obtenues par la méthode de Charles Castonguay en ce qui concerne la situation linguistique dans le Lac-Saint-Jean, comme on peut facilement le vérifier en faisant les calculs requis pour la région (a) avec Bagotville et (b) en excluant la population de Bagotville.

En résumé, la nouvelle question du recensement a été utile car elle a permis de confirmer ce que je signalais dans Languages in Conflict et que Robert Maheu a élaboré dans Les Francophones du Canada, à savoir que les minorités francophones en dehors de la ligne Moncton - Sault-Ste-Marie sont en train de se faire assimilées bien plus vite que ne le laissent croire les résultats de la question classique sur la langue maternelle.

La nouvelle question nous a aussi montré jusqu'à quel point les tierces-langues se conservent à Montréal. On peut voir, fait inattendu, que l'anglais est loin d'avoir gagné la partie et que la communauté francophone peut toujours faire du recrutement parmi ces indécis.

Néanmoins, les données confirment qu'il y a eu peu d'assimilation au profit de la langue française jusqu'à maintenant.

Mais à cause des faiblesses des données de 1971, faiblesses que j'ai signalées plus haut, il faut conclure que c'est une perte de temps de faire des analyses raffinées sur les transferts linguistiques au Québec, surtout au niveau des divisions du recensement. Espérons que Statistique Canada changera d'attitude et nous fournira lors du recensement de 1981 sinon déjà en 1976, les informations qu'a demandées la Commission Laurendeau-Dunton il y a sept ans.

Novembre 1974.